

# **Mairie de Méry sur Cher**

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 FEVRIER 2016

Date de convocation : 22 février 2016

**Présents : M Nivard, maire, Mme Billon, M.Ait Slimane, adjoints,  
M Duméry, M. Légeron, M Nisseron, Mme Fiette, Mme Bouillot,  
Mme Gaultier, M Liance**

**Absents excusés:** M Béguin a donné pouvoir à M Légeron  
M Le Ponner a donné pouvoir à M Ait Slimane  
Mme Taillemite a donné pouvoir à Mme Billon  
Mme Bridoux

**Secrétaires de séance :** Mme Billon et M Nisseron

### **Ouverture de la séance à 19 heures**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 15 janvier 2016 : approuvé à l'unanimité

### **Ordre du jour :**

#### **Charte de la construction à Méry sur Cher**

La rédaction du projet définitif a été présentée par M Liance et adoptée à l'unanimité. De plus, un dossier donnant des conseils pour le choix et la plantation de végétaux est annexé à la charte et à disposition en mairie.

Une commission urbanisme s'est réunie pour convenir des moyens pour accompagner la mise en place de cette charte. Une visite des quartiers du village sera faite pour établir un état des lieux.

#### **Projet d'espace ludique intergénérationnel**

Le plan de financement a dû être modifié sans pour autant que cela influe sur la participation de la commune. Le début des travaux est décalé dans le temps. Le financement pourrait porter sur deux exercices. Dans la mesure où la charge pour la commune restera limitée à moins de 40k€, le conseil approuve le lancement de l'étude détaillée.

#### **Facture de l'Atelier Passages**

Cette facture de 2015 ne pourra pas être honorée avant avril 2016

#### **Communauté de Communes**

Dans le cadre de la compétence "voirie", la Communauté de Communes doit porter le projet d'aménagement et négocier avec le Conseil Départemental. Il s'agit du projet de chicane à l'entrée Ouest de Méry sur la RD 2076 et la sécurisation de la jonction de la RD 211 avec la RD 2076.

Le Département continue d'avancer dans l'étude technique du projet.

Le canal de Berry à vélo: une présentation du projet aura lieu à Thénieux le 23 mars 2016 à 9h45.

Délégués à la Communauté de Communes : Lors de la fusion des deux Communautés de Communes, une dérogation à la répartition par défaut des sièges avait été négociée par

les 10 communes. Cela a permis que les petites communes soient suffisamment représentées au sein du conseil de la nouvelle communauté.

La démission d'un conseiller de la Communauté de Communes rend caduque cette dérogation. La décision a été prise par l'ensemble des communes de ne pas suivre la répartition par défaut. Le conseil municipal de Méry sur Cher vote à l'unanimité une motion dans ce sens.

Il est à noter que les statistiques de l'INSEE affichent une population en baisse pour Méry sur Cher. Ce qui pourrait entre autre avoir un impact sur le nombre de nos représentants à la CDC. L'INSEE constate une baisse de la moyenne de 2,4 à 2,3 personnes pour la famille de mariaciens et une augmentation du nombre de logements vacants.

### **Litige avec un riverain de la RD 2076**

Suite aux travaux sur la RD 2076, un riverain se plaint de rétention des eaux pluviales sur son terrain. Des réunions ont eu lieu avec le Conciliateur de Justice, puis avec la Société Colas et l'Atelier Passages. Une solution technique a été proposée. Le coût des travaux sera réparti en trois parts égales entre la Société Colas, l'Atelier passages et la commune. Une proposition écrite sera faite au riverain.

### **Retour sur les entretiens annuels**

Les employés municipaux ont été reçus individuellement par Monsieur le maire, Madame et Messieurs les adjoints.

### **Questions diverses**

- Le logement communal sis 271 Route de Tours sera libéré le 30 juin par son occupante actuelle. Après remise en état, ce studio sera proposé à la location.
- Un permis de construire avait été accordé sur un terrain du Grand Chemin. Il avait été convenu, avec le propriétaire, qu'un grand et beau chêne de ce terrain serait conservé, comme l'impose notre PLU .Or, ce chêne a été abattu. Le conseil municipal regrette unanimement cette action et cet état d'esprit. Il sera exigé qu'un arbre de même essence soit planté.
- Une réunion du SICALA (Syndicat Intercommunal de la Loire et de ses Affluents) s'est tenue à Méry le 1<sup>er</sup> février pour faire le point de ce qui est nécessaire pour chaque commune.
- une réunion des associations avec la gendarmerie a permis le 2 février de faire l'inventaire des règlements en matière d'organisation d'évènements.
- Il est question de déployer la fibre optique dans certaines communes du département. Selon une première version du plan de déploiement, cela concernerait surtout les habitants du bourg et ceux proches de la RD2076.
- Il est recherché un gérant pour "L'Escale", le long du canal à Thénioux, et la location des bateaux, pendant les mois de juin-juillet-août. Les personnes intéressées peuvent contacter la mairie.
- Dans l'église des spots et le micro-cravate ont été changés.
- L'équipe municipale envisage d'accueillir un volontaire du service civique. Pour cela un agrément est nécessaire.
- Mme Fiette va rencontrer un administré pour donner suite à l'idée de cours de jardinage. Ces cours pourraient se faire dans le cadre d'un "jardin partagé".
- La CDC accueille dans son centre de loisirs les adolescents et leur propose diverses activités les mercredi après-midi, à Genouilly, depuis le 24 février.
- Trail de Méry sur Cher le 15 mai: le parcours a été défini en tenant compte des contraintes dues à la RD 2076 et à la ligne de chemin de fer. Des sponsors ont répondu à nos demandes : GrtGaz, AB Médica, FMC 18, Usine-Diffusion, l'association de Tennis.
- Les plaques numérotées pour les assis vont être distribuées.

- L'informatique de la classe mobile pour les élèves de l'école primaire a été réparée et mise à jour.
- Le congrès des maires prévu fin novembre et annulé à cause des attentats est programmé pour les 30, 31 mai et 1<sup>er</sup> juin.
- On observe depuis quelques temps un stationnement anarchique le long de la RD 2076. Il est rappelé que ce stationnement est réglementé. En particulier les entrées charretières ne sont pas des aires de stationnement.

Fin du conseil 21.00 heures  
Prochain conseil : le 8 avril 19h